



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Économie

Ukraine : la CCI soutient les entreprises

Matthieu Billiard, président de la Chambre de commerce et d'industrie a missionné quatre référents pour aider les entreprises choletaises affectées par le conflit.

PAGE 7



Le Courrier de l'Ouest – Samedi 9 avril 2022

« Donner des réponses concrètes »

La Chambre de commerce et d'industrie, dont l'agence de Cholet, met des référents au service des entreprises impactées par la guerre en Ukraine. Le point avec son président.

ENTRETIEN

Alors que la guerre en Ukraine se prolonge, entraînant des difficultés pour bon nombre d'entreprises, l'État vient de missionner le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) comme interlocuteur de premier niveau pour renseigner les patrons sur les aides et les accompagner dans les formalités administratives. Les entreprises choletaises ou des Mauges peuvent s'adresser à quatre référents de la CCI en import-export et matières premières, financement des aides, cybersécurité ou encore énergie.

Pourquoi avoir missionné ces personnes ? La situation est inédite pour les entreprises ?

Matthieu Billiard : « Elle l'est. Selon la dernière enquête de la Chambre de commerce et d'industrie, effectuée auprès de 2 000 entreprises dans les Pays de la Loire, en mars 2022, les trois quarts sont touchés par le conflit ukrainien : hausse du coût des matières premières, difficultés d'approvisionnement... 70 % d'entre elles estiment que la hausse du coût de l'énergie a un impact sur leur activité. 65 % ont dû revoir leur prix de vente. Enfin, 60 % sont obligées de mettre en place des actions pour réussir à consommer moins ou mieux.

À titre d'exemple, j'ai en tête une grande entreprise qui réalise 50 millions d'euros de chiffre d'affaires. Sa facture d'électricité a quadruplé et devrait atteindre quatre millions d'euros par an, ça représente 8 % de son chiffre d'affaires. Face à cette flambée du coût de l'énergie, il y a



Angers, 30 avril 2021. Matthieu Billard est le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Maine-et-Loire.

PHOTO : ARCHIVES CO - LAURENT COMBET

des risques pour les entreprises les plus fragiles. Notre défi, c'est de les sensibiliser. Mais surtout, de leur apporter des réponses concrètes et un accompagnement individuel. Pour baisser le coût de leur énergie, nous leur conseillons les achats groupés. Nous les accompagnons par des diagnostics concernant leurs usages et nous leur proposons des aides. »

Toutes les entreprises sont-elles impactées de la même manière ?

« Elles sont soumises à des tensions très fortes. 80 % des entreprises du bâtiment et travaux publics (BTP) subissent l'augmentation du coût des matières premières. Les secteurs de l'industrie et du commerce sont très touchés. Il y a des chaînes

de production à l'arrêt. Certains fournisseurs ne s'engagent plus sur les prix. Ils les communiquent au moment de l'expédition du produit. »

Quelles sont les aides pour faire face à ces problèmes ?

« Nous avons un référent dédié au financement des aides au sein de la CCI. Le plan de résilience économique et sociale comporte 14 mesures dans notre région. Dont un prêt garanti par l'État (PGE) avec un plafond porté à un % du chiffre d'affaires selon la taille de l'entreprise, un prêt croissance industrie étendu aux entreprises du BTP, les prêts Croissance Relance, les chèques relance export... Il y a aussi une intégration du prêt industrie petites et moyennes entreprises. Mais aussi des dispositifs d'aides aux paiements des charges sous différentes formes, des aides aux nouvelles

entreprises, du soutien dans les dépenses de gaz et d'électricité, le dispositif « remise carburant », une aide temporaire pour les entreprises du BTP. Le gouvernement a également prolongé l'activité partielle de longue durée... ».

Une dernière question, qui pourrait peut-être surprendre : ce conflit a-t-il une conséquence positive pour l'économie ?

« Le conflit ukrainien renforce le développement d'entreprises sur notre territoire. Nous avons une forte demande de créations d'entreprises dans le secteur de l'industrie. Même chose pour les demandes de relocalisations. Les envies d'entreprendre sont différentes. Elles s'orientent vers une recherche de solutions plus localisées. »

Emmanuelle LESCAUDRON



La guerre fait rage en Ukraine depuis le 24 février.

PHOTO : AFP

À SAVOIR

Quatre référents

Cyrille Roch est référent import-export et matières premières à l'agence de la Chambre de commerce et d'industrie Cholet-Mauges (cyril.roch@maineetloire.cci.fr). Trois référents sont basés à Angers : Pierre Haenel accompagne les entreprises sur les aides (pierre.hae-

nel@maineetloire.cci.fr). Thierry Vergnault (thierry.vergnault@maineetloire.cci.fr) est à la cybersécurité et Arnaud Guillard, directeur d'Orace, travaille sur l'énergie (arnaud.guillard@maineetloire.cci.fr). Contact : 02 41 20 49 00 et www.maineetloire.cci.fr.

Le Courrier de l'Ouest – Samedi 9 avril 2022

35 ANS
ENSEMBLE
EN ÉLITE



Nos bonnes étoiles,
c'est vous !
#CBFAMILY

